

Candidature au Conseil d'Administration

Pour rappel (voir Art. 29 des Statuts régissant l'asbl) :

Le candidat doit être membre effectif de l'association depuis au moins 24 mois.

La candidature dûment complétée et signée doit être remise au secrétaire au plus tard 8 jours avant l'Assemblée Générale Ordinaire.

Je soussigné(e), [Nom & Prénom],

demeurant à :

Rue : N° : Boîte :

Code postal : Localité :

Numéro de Registre National :-.....-.....

présente ma candidature en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'Administration de l'association « A.S.A. LES OTARIES ».

En cas de nomination, je présente également ma candidature au poste de Président [*].

Fait à, le / /

Signature,

 Cadre réservé au secrétariat :

Candidature reçue le : / /

[*] : case à cocher si d'application.